Élections 2022 : le Pardem prend parti

Le 18-06-2021

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2022 ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS DU PARDEM LE 12 JUIN 2021.

Concernant l'élection présidentielle de 2022, en cohérence avec sa proposition d'architecture institutionnelle, qui supprime l'élection présidentielle au suffrage universel et qui réduit la fonction de président à la représentation de la France dans certaines circonstances précises, le Pardem ne présentera pas de candidat à l'élection 2022, n'en soutiendra aucun et appellera au boycott/abstention.
Si, toutefois, un fait politique nouveau d'importance majeure se produisait ou si un candidat se présentait sur des bases très proches de celles du Pardem (recouvrer la souveraineté nationale, populaire par la sortie de l'UE, de l'euro, de l'Otan et du libre-échange afin que les conditions soient réunies pour engager une réforme démocratique des institutions et un programme favorable aux classes dominées instaurant une véritable laïcité partout en France), nous pourrions revoir notre position et soutenir un tel candidat. Cela prendrait la forme d'un nouveau vote des adhérents du Pardem.

Concernant les élections législatives : les législatives sont les élections les plus cruciales. Le Pardem a, dans les années passées, présenté des candidats dans un nombre restreint de circonscriptions.

Pour l'élection de 2022, nous rechercherons la possibilité de nouer des alliances électorales avec des partis et ou mouvements sur des bases très proches (recouvrer la souveraineté nationale, populaire par la sortie de l'UE, de l'euro, de l'Otan et du libre-échange afin que les conditions soient réunies pour engager une réforme démocratique des institutions et un programme favorable aux classes dominées instaurant une véritable laïcité partout en France).
Ces alliances électorales pourront prendre la forme soit de candidats communs, soit de soutien à des candidats hors Pardem. Des candidatures issues du Pardem pourront exister dans un petit nombre de circonscriptions, soutenues par les organisations faisant partie de ces alliances.
Les prises de contact seront initiées par le Conseil national avec des organisations et groupes susceptibles de s'engager dans ces alliances afin que nous puissions lancer une campagne commune.

Le Congrès du PARDEM
À Paris, le 12 juin 2021

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire